

# Rapport annuel 2019 sur le Prix et la Qualité du Service



Présenté au conseil  
communautaire du 24  
Septembre 2020

# Table des Matières

1. Présentation du service .....	3
1.1 Contractuel .....	3
1.2 Territoire et chiffres clés .....	4
2. Assainissement collectif réseaux.....	5
2.1 Réseau de collecte.....	5
2.2 Indications techniques, tarifaires et réglementaires .....	6
2.3 Partie financière .....	7
2.3.1 La facture 120 m3.....	7
2.3.2 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) .....	9
2.3.3 Les indicateurs financiers .....	12
3. Assainissement collectif stations d'épurations .....	14
3.1 Identification des stations dépurations et performances réglementaires de l'année.....	14
3.2 Détail de l'année par station .....	15
3.2.1 Station d'épuration d'Alboussière.....	15
3.2.2 Station d'épuration de Ponsoye (Alboussière).....	16
3.2.3 Station d'épuration de Boffres .....	16
3.2.4 Station d'épuration de Champis.....	18
3.2.5 Station d'épuration de Saint Romain De Lerps .....	18
3.2.6 Station d'épuration de Saint Sylvestre .....	20
3.2.7 Station d'épuration du hameau de Combes (Saint Romain de Lerps) .....	20
3.2.8 Station d'épuration de Biguet (Toulaud).....	21
3.2.9 Station d'épuration de Guilherand-Granges .....	21
3.2.10 Station d'épuration de Saint Georges Les Bains.....	22
3.3 Obligations administratives.....	23
3.4 Partie financière .....	24
3.4.1 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE) .....	24
3.4.2 Les indicateurs financiers .....	25
4. Assainissement Non Collectif .....	26
4.1 Présentation générale du service .....	26
4.2 Périmètre de la prestation et nombre d'installation par commune .....	26
4.3 Les missions du service.....	27
4.4 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2019 au 31/12/2019 .....	28

# 1. Présentation du service

## 1.1 Contractuel

Le service Assainissement a pour missions la collecte, le transport et la dépollution des eaux usées ainsi que la collecte et le transport des eaux pluviales sur l'ensemble de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

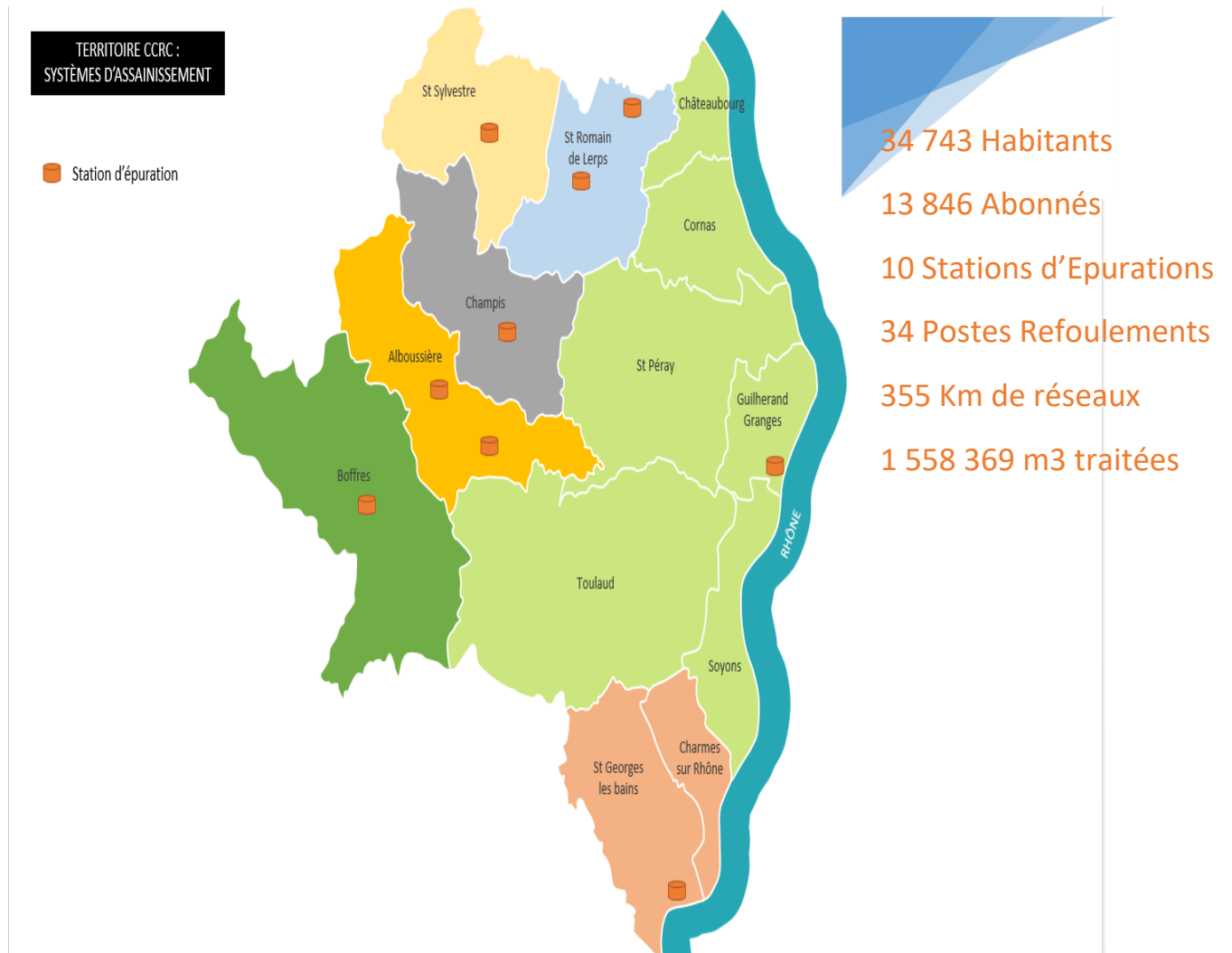
Le service est géré depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2019 par deux concessions attribuées à la société VEOLIA EAU pour la partie réseaux et SPANC et la société SUEZ EAU FRANCE pour la partie stations d'épurations suite à la consultation et la passation de deux marchés publics courant 2018 pour une durée de 12 ans soit jusqu'au 31 Décembre 2030.

Certains contrats précédents n'étant pas achevés ils seront intégrés par la suite aux concessions à savoir :

- La station d'épuration de Saint Georges Les Bains actuellement gérée par VEOLIA sera intégrée en gestion par SUEZ au 1<sup>er</sup> Octobre 2021.
- Le réseau de transfert des eaux usées de la commune de Charme Sur Rhône et Saint Georges Les Bains à la Station d'épuration au 1<sup>er</sup> octobre 2021 à SUEZ.
- Les réseaux d'eaux usées, unitaires et pluviales de la commune d'Alboussière au 1<sup>er</sup> Juillet 2021 intégreront la concession Réseaux.
- Les réseaux d'eaux usées, unitaires et pluviales de la commune de Saint Georges Les Bains au 15 Mars 2027 intégreront la concession Réseaux.

Le présent document présente les données globales du service Assainissement sans distinctions des différents contrats pour un raisonnement au territoire.

## 1.2 Territoire et chiffres clés



## 2. Assainissement collectif réseaux

### 2.1 Réseau de collecte

#### **Nombre de poste de refoulement par commune**

Alboussière :	1
Boffres :	1
Champis :	0
Charmes Sur Rhone :	3
Chateaubourg :	1
Cornas :	3
Guilherand-Granges :	6
Saint Georges Les Bains :	4
Saint Péray :	5
Saint Romain De Lerps :	1
Saint Sylvestre :	1
Soyons :	5
Toulaud :	1

**Pour un bon fonctionnement des réseaux, des curages préventifs et curatifs sont nécessaires :**

Longueur de canalisations curées :

70.6 Km curés en 2019

4.8 km curés en 2018

**Longueur de canalisations inspectées :**

7 Km inspectés en 2019

2 Km inspectés en 2018

**Autorisations de raccordements des rejets non domestiques :**

20 établissements conventionnés : + 9 en 2019

## 2.2 Indications techniques, tarifaires et réglementaires

		Boffres,Charmes sur Rhone,Champis,Chateau bourg,Cornas,Guilheran d-Granges,Saint Péray,Saint Romain De Lerps, Saint Sylvestre, Soyons, Toulaud		Alboussière		Saint Georges Les Bains	
INDICATEURS DESCRIPTIFS DES SERVICES		Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2018	Valeur 2019
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaires ou séparatifs	31002	33 619	1073	1048	2243	2287
D204.0	Prix du service de l'assainissement seul au m <sup>3</sup> € TTC	2,09	2,47	2,15	2,41	2,63	2,47
INDICATEURS DE PERFORMANCE		Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2018	Valeur 2019
P201.1	taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	81%	81%	69%	69%	46%	46%
P202.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte	29	29	29	29	27	27
P203.3	Conformité de la collecte des effluents	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P204.3	Conformité des équipements d'épuration	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration	A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau		A la charge de la police de l'eau	
P207.0	Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	18	7	0	1	0	1
P207.0	Montant d'abandons de créance et versements à un fond de solidarité	231 €	172 €	0 €	73 €	0 €	16 €
P252.2	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100km de réseau	14,61u/100 km	14,27u/100 km	0	0	0	0
P253.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,18%	0,10%	0	0	0	0
P255.3	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	-	-	-	-	-	-
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	0,78%	0,72%	1,84%	1,30%	1,20%	1,11%
P258.1	Taux de réclamations	0	0	0	0	0	0
VP068	Assiette totale de la redevance	1141607	1187639	37429	29410	45106	43073

*En rouge figurent les codes indicateurs exigibles seulement pour les rapports à examen de la CCSPL*

## 2.3 Partie financière

### 2.3.1 La facture 120 m3

Les données ci-dessous représentent les factures théorique 2019 en l'absence d'erreur de facturation Veolia

	m <sup>3</sup>	Montant au 01/01/2018	Montant au 01/01/2019	N/N-1	
Boffres	Production et distribution de l'eau	120,00	307,39	309,03	0,53%
	Part délégataire		166,99	168,63	0,98%
	Part collectivité		124,80	124,80	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		15,60	15,60	0,00%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	193,72	209,71	8,25%
	Part délégataire		46,50	123,94	166,54%
	Part collectivité		147,22	85,76	-41,75%
	Organismes publics et TVA	120,00	93,45	91,95	-1,61%
<b>Total € TTC</b>		594,56	610,68	2,71%	
Champis, Chateaubourg, Cornas, Saint Péray, Saint Romain, Saint Sylvestre, Soyons et Toulaud	Production et distribution de l'eau	120,00	219,78	222,58	1,27%
	Part délégataire		115,59	118,71	2,70%
	Part collectivité		96,20	96,20	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,99	7,67	-4,01%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	209,10	209,70	0,29%
	Part délégataire		46,50	123,94	166,54%
	Part collectivité		162,60	85,76	-47,26%
	Organismes publics et TVA	120,00	91,17	87,19	-4,37%
<b>Total € TTC</b>		519,05	519,47	0,08%	
Charmes Sur Rhone	Production et distribution de l'eau	120,00	222,10	224,84	1,23%
	Part délégataire		142,11	145,17	2,15%
	Part collectivité		72,00	72,00	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,99	7,67	-4,01%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	201,38	219,95	9,22%
	Part délégataire		112,18	114,63	2,18%
	Part collectivité		89,20	105,32	18,07%
	Organismes publics et TVA	120,00	92,75	91,56	-1,28%
<b>Total € TTC</b>		516,23	536,35	3,90%	
Guilhaerand-Granges	Production et distribution de l'eau	120,00	95,94	98,50	2,67%
	Part délégataire		46,50	49,15	5,70%
	Part collectivité		162,60	41,68	-74,37%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		6,50	7,67	18,00%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	209,10	209,70	0,29%
	Part délégataire		46,50	123,94	166,54%
	Part collectivité		162,60	85,76	-47,26%
	Organismes publics et TVA	120,00	83,36	80,37	-3,59%
<b>Total € TTC</b>		388,40	388,57	0,04%	
Alboussière	Production et distribution de l'eau	120,00	222,58	222,58	0,00%
	Part délégataire		118,71	118,71	0,00%
	Part collectivité		96,20	96,20	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,67	7,67	0,00%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	217,00	202,47	-6,70%
	Part délégataire		54,40	116,71	114,54%
	Part collectivité		162,60	85,76	-47,26%
	Organismes publics et TVA	120,00	87,92	86,47	-1,65%
<b>Total € TTC</b>		527,50	511,52	-3,03%	
Saint Georges Les Bains	Production et distribution de l'eau	120,00	224,84	224,84	0,00%
	Part délégataire		145,17	145,17	0,00%
	Part collectivité		72,00	72,00	0,00%
	Préservation des ressources en eau (Agence de l'Eau)		7,67	7,67	0,00%
	Collecte et dépollution des eaux usées	120,00	265,64	265,64	0,00%
	Part délégataire		160,32	160,32	0,00%
	Part collectivité		105,32	105,32	0,00%
	Organismes publics et TVA	120,00	96,13	96,13	0,00%
<b>Total € TTC</b>		586,61	586,61	0,00%	

Les variations importantes constatées au niveau des parts délégataires et collectivité entre 2018 et 2019 s'expliquent par le changement de mode de rémunération du délégataire traitement. Jusqu'à 2018, les sommes affectées au traitement étaient versées à la communauté de communes, qui payait directement l'entreprise exploitante. Désormais, le délégataire en charge des stations apparaît sur la facture pour être rémunéré directement, la part revenant à la communauté de communes ayant diminué à due concurrence.



## 2.3.2 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

### Saint Georges Les Bains

**Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation  
Année 2019  
(en application du décret du 14 mars 2005)**

Collectivité: B6741 - RHONE CRUSSOL CC(ST GEORGES LES B) Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>57 889</b>	<b>53 817</b>	<b>-7.03 %</b>
Exploitation du service	18 789	18 572	
Collectivités et autres organismes publics	39 188	35 132	
Produits accessoires	- 68	113	
<b>CHARGES</b>	<b>57 394</b>	<b>46 891</b>	<b>-18.30 %</b>
Personnel	6 896	4 918	
Energie électrique	2 085	- 1 871	
Sous-traitance, matières et fournitures	2 437	2 021	
Impôts locaux et taxes	1 347	288	
Autres dépenses d'exploitation	2 561	2 047	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	298	239	
<i>engins et véhicules</i>	790	421	
<i>informatique</i>	729	678	
<i>assurances</i>	167	148	
<i>locaux</i>	837	592	
<i>autres</i>	- 260	- 33	
Redevances contractuelles	0	1 000	
Contribution des services centraux et recherche	715	543	
Collectivités et autres organismes publics	39 188	35 132	
Charges relatives aux renouvellements	2 075	2 375	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	2 075	2 375	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	88	440	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>495</b>	<b>6 926</b>	<b>NS</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	165	2 309	
<b>RESULTAT</b>	<b>330</b>	<b>4 617</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de Janvier 2006

3/23/2020

**Etat détaillé des produits (1)  
Année 2019**

Collectivité: B6741 - RHONE CRUSSOL CC(ST GEORGES LES B) Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	18 789	18 572	-1.05 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	18 231	18 601	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	538	- 29	
<b>Exploitation du service</b>	<b>18 769</b>	<b>18 572</b>	<b>-1.05 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	31 976	28 820	-9.87 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	29 038	28 314	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	2 938	506	
Redevance Modernisation réseau	7 213	6 313	-12.48 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	6 925	6 528	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	288	- 216	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>39 188</b>	<b>35 132</b>	<b>-10.35 %</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>- 68</b>	<b>113</b>	<b>NS</b>

## Alboussière

VEOLIA EAU-COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

Version Finale

### Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation Année 2019 (en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: B7901 - ALBOUSSIÈRE

Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
<b>PRODUITS</b>	<b>79 878</b>	<b>50 698</b>	<b>-36.53 %</b>
Exploitation du service	21 596	21 043	
Collectivités et autres organismes publics	58 192	29 560	
Produits accessoires	91	96	
<b>CHARGES</b>	<b>78 619</b>	<b>44 169</b>	<b>-43.82 %</b>
Personnel	7 265	4 326	
Energie électrique	3 056	2 498	
Sous-traitance, matières et fournitures	3 378	1 601	
Impôts locaux et taxes	403	343	
Autres dépenses d'exploitation	2 318	2 127	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	331	268	
<i>engins et véhicules</i>	676	310	
<i>informatique</i>	845	809	
<i>assurances</i>	193	177	
<i>locaux</i>	566	678	
<i>autres</i>	- 294	- 116	
Contribution des services centraux et recherche	829	648	
Collectivités et autres organismes publics	58 192	29 560	
Charges relatives aux renouvellements	2 929	2 972	
<i>fonds contractuel ( renouvellements )</i>	2 929	2 972	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	251	94	
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>1 259</b>	<b>6 530</b>	<b>NS</b>
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	420	2 178	
<b>RESULTAT</b>	<b>839</b>	<b>4 353</b>	<b>NS</b>

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/23/2020

### Etat détaillé des produits (1) Année 2019

Collectivité: B7901 - ALBOUSSIÈRE

Assainissement

LIBELLE	2018	2019	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	18 304	17 691	-3.35 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	18 207	17 486	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	97	205	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	3 292	3 352	1.82 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	3 292	3 352	
<b>Exploitation du service</b>	<b>21 596</b>	<b>21 043</b>	<b>-2.56 %</b>
Produits : part de la collectivité contractante	52 486	24 964	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	51 652	28 715	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	834	- 3 751	
Redevance Modernisation réseau	5 706	4 596	-19.45 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	5 681	4 571	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	25	25	
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>58 192</b>	<b>29 560</b>	<b>-49.20 %</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>91</b>	<b>96</b>	<b>5.49 %</b>

**Etat détaillé des produits (1)**  
**Année 2019**

Collectivité: BZ391 - RHONE CRUSSOL CC

Assainissement

LIBELLE	2019
Recettes liées à la facturation du service	524 899
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	439 873
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	85 026
Autres recettes liées à l'exploitation du service	50 000
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	50 000
Dotations au fond contractuel	10 000
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	10 000
<b>Exploitation du service</b>	<b>584 899</b>
Produits : part de la collectivité contractante	862 218
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	788 626
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	73 592
Redevance Modernisation réseau	152 584
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	117 463
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	35 121
<b>Collectivités et autres organismes publics</b>	<b>1 014 802</b>
<b>Produits des travaux attribués à titre exclusif</b>	<b>122 272</b>
<b>Produits accessoires</b>	<b>2 795</b>

**Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation**  
**Année 2019**  
**(en application du décret du 14 mars 2005)**

Collectivité: BZ391 - RHONE CRUSSOL CC

Assainissement

LIBELLE	2019
<b>PRODUITS</b>	<b>1 724 768</b>
Exploitation du service	584 899
Collectivités et autres organismes publics	1 014 802
Travaux attribués à titre exclusif	122 272
Produits accessoires	2 795
<b>CHARGES</b>	<b>1 821 386</b>
Personnel	180 655
Energie électrique	16 773
Sous-traitance, matières et fournitures	213 960
Impôts locaux et taxes	9 020
Autres dépenses d'exploitation	81 518
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	7 980
<i>engins et véhicules</i>	15 540
<i>informatique</i>	31 211
<i>assurances</i>	4 000
<i>locaux</i>	18 740
<i>autres</i>	3 376
Frais de contrôle	12 167
Redevances contractuelles	9 372
Contribution des services centraux et recherche	17 061
Collectivités et autres organismes publics	1 014 802
Charges relatives aux renouvellements	250 940
<i>fonds contractuel ( renouvellements )</i>	250 940
Charges relatives aux investissements	10 333
<i>programme contractuel ( investissements )</i>	333
<i>fonds contractuel ( investissements )</i>	10 000
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	4 789
<b>RESULTAT AVANT IMPOT</b>	<b>- 96 618</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>- 96 619</b>

Conforme à la circulaire FP2E de Janvier 2008

3/23/2020

### 2.3.3 Les indicateurs financiers

#### **Les produits**

##### **La redevance d'assainissement :**

En application des contrats d'affermage et de concession, VEOLIA (CGE) société fermière, recouvre à partir de la facturation de l'eau potable, la redevance d'assainissement (part collective) pour le compte de la Communauté de Communes Rhône Crussol.

Celle-ci a rapporté à la Communauté de communes, 980 015.37 € en 2019.

**Les taxes de raccordement (PRE/PAC) : 423 700€ recouverts.**

#### **La dette**

La Communauté de communes supporte la charge des emprunts contractés par les communes pour leur service d'assainissement, ainsi que la charge de l'emprunt conclu par elle-même.

→ Annuité 2019 de l'emprunt Communauté de communes : 617 318.8 € (193 654.67 € d'intérêts et 423 663.51 € de capital)

#### **Les amortissements des immobilisations et des subventions correspondantes**

Les Amortissements des immobilisations et des subventions transférables : 710 592.22 €

#### **Participation aux charges de fonctionnement supportées par le Budget principal**

Le service de l'assainissement ne dispose pas de moyens techniques et administratifs propres, il utilise ceux du service général.

En 2010, il a été décidé que les budgets annexes d'assainissement (affermage et régie) rembourseront au budget principal les frais de fonctionnement (frais généraux et de personnel) correspondants au service de l'assainissement.

Montant 2019 de cette participation : 93 248.68 € pour le budget affermage d'assainissement.

### Les travaux communautaires

Communes	Travaux	Montant en € TTC
Alboussière	Assainissement Le Mas	46 187,52
Boffres	Assainissement Les Rioux	27 116,36
Saint Georges Les Bains	Assainissement Grand Garay	103 771,24
	Assainissement Saint Marcel	11 460,00
<b>TOTAL DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2019</b>		<b>188 535,12</b>

Travaux programmés 2020 ou restes à payer : 604 604,35 € (dont RAR 166 336,96 €)

Communes	Travaux	Montant en € TTC
Saint Georges Les Bains	Assainissement route de St Marcel - rue des êtrés	364 800
CCRC	RSDE 2 (recherche micropolluants)	18 600
Guilherand-Granges	Extension chemin des claux	21 600

### Les travaux concessifs

Conformément au contrat de concession, une enveloppe de 200 000 € HT annuelle est budgétée par VEOLIA afin de procéder à des travaux de réhabilitation et de renouvellement des canalisations, branchements et regards à des fins d'amélioration patrimoniale des réseaux. Si le montant n'est pas atteint dans l'année il est reporté sur l'année suivante.

Communes	Travaux	Montant en € TTC
Saint Georges Les bains	Extension lotissement les Chalens	46 800
Saint Péray	Remplacement du réseau EU Rue Général Leclerc	76 336
<b>TOTAL DES TRAVAUX POUR L'ANNEE 2019</b>		<b>123 136</b>

### 3. Assainissement collectif stations d'épurations

#### 3.1 Identification des stations d'épurations et performances réglementaires de l'année

STEP	TYPE	CAPACITE Eq. Hab	ANNEE CONSTRUCTION	PERFORMANCE REGLEMENTAIRE					
				RENDEMENT MINIMUM			RENDEMENT OBTENU		
				DBO5	DCO	MES	DBO5	DCO	MES
Alboussière	Filtres plantés de roseaux	1 500	2008	60%	60%	50%	92%	97%	92%
Ponsoye	Filtres plantés de roseaux	65	2015	60%	60%	50%	98%	92%	94%
Boffres	Lagunage	800	1979	60%	60%	50%	60%	74%	89%
Champis	Filtres plantés de roseaux	287	2010 - 2017	60%	60%	50%	99%	94%	99%
Guilherand Granges	Boues activées	32 900	2004	80%	75%	90%	99%	96%	98%
Saint Romain de Lerps	Lit bactérien	600	1992	60%	60%	50%	92%	86%	94%
Saint Sylvestre	Filtres plantés de roseaux	210	2011	60%	60%	50%	97%	94%	97%
Hameau de Combes	Filtres plantés de roseaux	120	2012	60%	60%	50%	99%	97%	99%
Biguet	Filtre à sable drainé	40	2008	-	-	-	-	-	-
St Georges Les Bains	Boues activées	6000	2004	70%	75%	90%	99%	97%	98%

**L'ensemble des systèmes de traitement répondent aux exigences épuratoires réglementaires**

## 3.2 Détail de l'année par station

En 2019, 1 558 369m<sup>3</sup> d'eaux usées ont été traitées par les différents systèmes d'assainissement, ce qui représente une baisse de 4.4% par rapport à l'année précédente. Cette baisse est directement liée à la baisse de la pluviométrie enregistrée.

La quantité d'énergie consommée pour abattre cette pollution a été de 930 244 kWh en baisse de 5.8% par rapport à 2018.

### 3.2.1 Station d'épuration d'Alboussière



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du premier étage est de 35 910m<sup>3</sup> pour l'année soit un taux de charge hydraulique de 44%.

Aucune extraction de boues n'a eu lieu, ces dernières sont stockées et minéralisées en surface des filtres. La hauteur des boues est d'environ 18 cm et nécessitera un curage d'ici 2025.

La STEP est très sensible aux eaux claires parasites comme le montre le bilan du SATESE effectué le 4 Décembre 2019.

### 3.2.2 Station d'épuration de Ponsoye (Alboussière)



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bâchée est de 1 296 m<sup>3</sup> pour l'année soit un taux de charge hydraulique de 27%.

La STEP est très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan du SATESE réalisé le 15 Mai 2019 fait état d'une bonne exploitation du site.

La hauteur de boues sur le premier étage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas nécessiter de curage avant plusieurs années.

### 3.2.3 Station d'épuration de Boffres



La station d'épuration n'est pas équipée de mesure de débit, il n'est donc pas possible d'estimer un volume collecté. Dans le cadre du contrat, fin 2019, le canal d'entrée a été aménagé et doté d'un radar pour le comptage des effluents.

Le réseau de collecte est très sensible aux eaux claires parasites.



Le bilan du SATESE du 4 décembre 2019 donne une mesure de 294 m<sup>3</sup> enregistrée sur 24h alors que le débit nominal est de 120m<sup>3</sup>/j (soit 245% de la capacité de la station). Cette surcharge hydraulique ne nuit en rien au fonctionnement du système.

Lors de ce même bilan, le taux de charge organique était de 6%.

Conformément aux engagements du contrat, la société SUEZ a procédé à la vidange des boues des lagunes pendant l'été. Cette vaste opération a permis l'épandage sur des terres agricoles de 1 692 m<sup>3</sup> de boues liquides.

La photo suivante présente la station en cours de vidange à l'aide d'une fosse à lisier



### 3.2.4 Station d'épuration de Champis



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bâchée est de 13 496 m<sup>3</sup> pour l'année.

Grâce aux travaux d'agrandissements des lits de roseaux en 2018, le taux de charge hydraulique est descendu à 86%. Le réseau de collecte reste toutefois très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan réglementaire du SATESE du 22 mai 2019 fait état d'un rejet limpide et de très bonne qualité d'après les analyses. Le taux de charge hydraulique était de 21%, celui de la charge organique était de 12 %.

La hauteur de boue sur le premier étage est de 15 cm sur deux des trois lits de roseaux. Le curage sera à prévoir avant 2025.

### 3.2.5 Station d'épuration de Saint Romain De Lerps



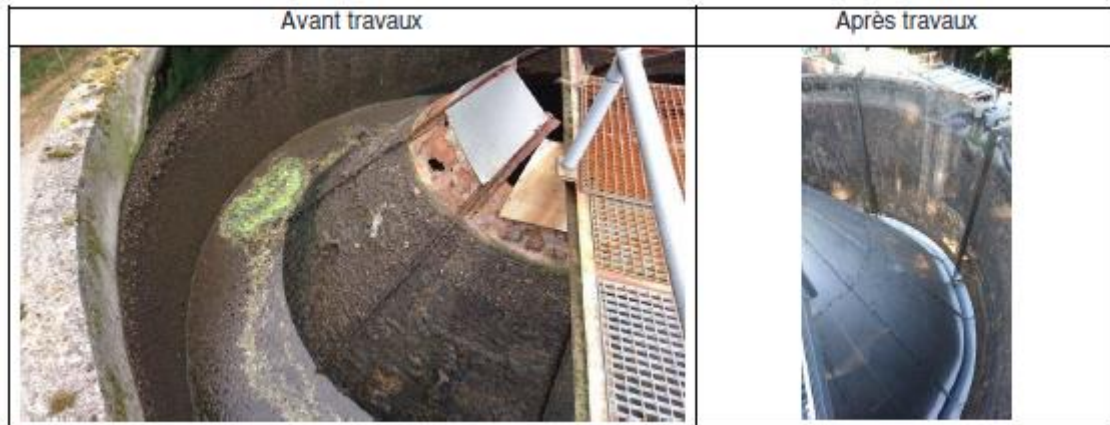
Le volume annuel reçu est estimé par rapport aux temps de fonctionnement des pompes relevage.

28 455m<sup>3</sup> ont été traités en 2019 soit un taux de charge hydraulique de 87%, taux identique à l'année précédente. Le réseau de collecte est très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan réglementaire réalisé par le SATESE le 19 Juin 2019 fait état d'un rejet qui satisfait à la réglementation. Le taux de charge organique était de 27%.

Conformément aux engagements du contrat, divers travaux de rénovation ont été effectués durant l'été :

- Remplacement du cône et des tuyauteries du décanteur-digester



- Sécurisation des accès d'ouvrage avec le remplacement de passerelles et installation d'escaliers ainsi que la pose de garde-corps.



### 3.2.6 Station d'épuration de Saint Sylvestre



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du premier étage.

6 354 m<sup>3</sup> ont été traitées en 2019 soit un taux de charge hydraulique de 55%.

Le bilan réglementaire du SATESE du 22 Mai 2019 fait état d'un rejet d'une bonne qualité. Le taux de charge organique était de 9%. De ce fait, la hauteur de boue sur le premier étage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas engendrer de curage d'ici plusieurs années.

### 3.2.7 Station d'épuration du hameau de Combes (Saint Romain de Lerps)



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du premier étage.

3 170 m<sup>3</sup> ont été traitées en 2019 soit un taux de charge hydraulique de 48 %.

Le réseau de collecte reste toutefois très sensible aux eaux claires parasites.

Le bilan réglementaire du SATESE du 19 Juin 2019 fait état d'un taux de charge organique était de 14%. De ce fait, la hauteur de boue sur le premier étage de roseaux est insignifiante et ne devrait pas engendrer de curage d'ici plusieurs années.

### 3.2.8 Station d'épuration de Biguet (Toulaud)



Le volume collecté est estimé en fonction du volume de bûchée d'alimentation du filtre à sable.

355 m<sup>3</sup> ont été traités en 2019 soit un taux de charge hydraulique de 16%.

Le bilan réglementaire réalisé par le SATESE le 20 Juin 2019 n'a pas permis d'effectuer des mesures fiables puisque seulement un mètre cube par jour transite dans la STEP.

Le taux d'envasement de la fosse est de l'ordre de 38%. Cela ne nécessite pas d'extraction pour le moment.

### 3.2.9 Station d'épuration de Guilhaerand-Granges



1 697 tonnes de boues ont été évacuées et traitées en centre de compostage.

Le taux de charge hydraulique moyen annuel est de 63%, soit 3 430m<sup>3</sup>/j.

Le percentile 95% de la STEP sur les 5 dernières années passe à 106% de la capacité de traitement et se stabilise pour la troisième année. Il témoigne de l'intrusion d'eaux claires parasites.

Aucun déversement d'eaux usées n'a eu lieu en tête de station par temps sec en 2019. Par temps de pluie, un certain nombre de déversement est à noter sur les Déversoirs d'Orage de Combes et Sadi

Carnot. Ces deux DO ont ainsi déversé 10 113 m<sup>3</sup> au milieu naturel pour un volume total entrant à la station d'épuration de 1 251 868m<sup>3</sup> soit 0.8%.

La charge polluante de la station est stable. Le taux de saturation moyen organique est de 49%. La station garde ainsi une bonne marge de capacité de traitement.

52 bilans 24h sont réalisés dans l'année soit un par semaine.

L'arrêté préfectoral n°2002-339-17 de rejet de la station d'épuration arrivait à échéance au 5 décembre 2017. Une demande de prolongation pour 15 ans a été réalisée avec la transmission d'un porté à connaissance à la DREAL qui assure le rôle de Police de l'Eau. Une note complémentaire a été réalisée en Janvier 2018. Au vu des travaux d'extension et de raccordement des communes limitrophes, la DREAL impose un nouveau dossier d'autorisation environnementale.

Ce dossier a été réalisé est transmis à la DREAL courant de l'année. Il devrait aboutir sur la délivrance d'un nouvel arrêté préfectoral courant 2020.

### 3.2.10 Station d'épuration de Saint Georges Les Bains



Le volume annuel entrant enregistré est de 217 820 m<sup>3</sup>.

Aucun déversement au milieu naturel en tête de station n'a été constaté.

Sur les douze bilans réalisés, la charge organique moyenne entrante est de 43% de la capacité de la step. Le SATESE est intervenu le 5 Novembre 2019.

La charge moyenne annuelle entrante est de 153.8kg de DBO<sub>5</sub>.

La quantité de boues produites en 2019 est de 31.4 tonnes de matières sèches. Après compostage sur site, les boues ont été épandues.

### 3.3 Obligations administratives

Le manuel d'autosurveillance de l'agglomération d'assainissement de Guilhaum Granges (Réseaux + STEP) a été transmis, en mai 2017, au service de l'Etat (DREAL) pour validation. Une relance a été faite en novembre 2017. Une nouvelle version suite aux remarques a été transmise fin d'année 2019.

A la suite de ces modifications il apparait que le document devrait être validé.

Pour rappel, les exploitants (Réseaux – STEP) ainsi que la CCRC travaillent sur le manuel depuis 2013 avec de nombreux aller-retours entre la CCRC, la DREAL et l'Agence de l'Eau. L'évolution régulière de la trame du manuel impose des remaniements dans sa rédaction.

Le manuel d'autosurveillance de l'agglomération d'assainissement de Saint Georges Les Bains (réseaux + STEP) a été transmis courant de l'année au service de l'état (DREAL) pour validation.

La rédaction des cahiers de vie (équivalent du manuel d'autosurveillance pour les petites STEP) a été initiée en décembre 2017. Ils ont été actualisés et transmis en 2019.

Pour rappel, ces productions documentaires (manuel d'autosurveillance et cahiers de vie) sont des obligations réglementaires.

## 3.4 Partie financière

### 3.4.1 Compte Annuel de résultat de l'Exploitation de la Délégation (CARE)

#### Contrat CCRC SUEZ

en milliers d'euros	2018	2019
<b>PRODUITS</b>		<b>632,53</b>
Exploitation du service		632,00
Collectivités et autres organismes publics		0,00
Travaux attribués à titre exclusif		0,53
Produits accessoires		0,00
<b>CHARGES</b>		<b>651,67</b>
Personnel		166,72
Energie électrique		54,76
Achats d'eau		0,00
Achats de prestations assainissement		0,00
Produits de traitement		11,88
Analyses		6,38
Sous-traitance, matières et fournitures		204,89
Impôts locaux et taxes		11,29
Autres dépenses d'exploitation, dont :		75,67
▪ télécommunication, postes et télégestion		1,06
▪ engins et véhicules		13,73
▪ informatique		13,16
▪ assurance		2,65
▪ locaux		9,99
Frais de contrôle		0,00
Ristournes et redevances contractuelles		0,00
Contribution des services centraux et recherche		20,87
Collectivités et autres organismes publics		0,00
Charges relatives aux renouvellements		
▪ pour garantie de continuité du service		14,90
▪ programme contractuel		0,00
▪ fonds contractuel		59,60
Charges relatives aux investissements		
▪ programme contractuel		19,32
▪ fonds contractuel		0,00
▪ annuités d'emprunt de la collectivité prises en charge		0,00
▪ investissements incorporels		0,00
Charges relatives aux compteurs du domaine privé		0,00
Charges relatives aux investissements du domaine privé		5,39
Pertes sur créances irrécouvrables et contentieux recouvrement		0,00
Rémunération du besoin en fonds de roulement		0,01
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-19,14</b>
<b>RESULTAT</b>		<b>-19,14</b>

Conforme à la circulaire FP2E du 31 janvier 2006



### 3.4.2 Les indicateurs financiers

#### **Les produits**

L'essentiel des ressources du service est assuré par la redevance d'assainissement, qui comporte une part fixe par branchement et une part proportionnelle au volume d'eau consommée.

Budget station d'épuration :

La prime d'épuration (versée par l'Agence de l'Eau) : 137 787.91 €.

La redevance assainissement (part traitement) : 768 990.09 €.

#### **La dette**

La Communauté de Communes assume le remboursement des emprunts transférés par les communes, et des emprunts qu'elle a elle-même contractés.

Budget station d'épuration :

L'annuité 2019 a été de 293 784.78€ (108 663.17 € d'intérêts et 185 121.61 € de capital).

#### **Les amortissements des immobilisations et des subventions correspondantes**

Les Amortissements des immobilisations et des subventions transférables : 134 066.58 €

## 4. Assainissement Non Collectif

### 4.1 Présentation générale du service

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, le SPANC – Service Public d’Assainissement Non Collectif – est géré intégralement par Veolia dans le cadre du contrat de concession pour une durée de 12 ans soit jusqu’au 31 Décembre 2030.

### 4.2 Périmètre de la prestation et nombre d’installation par commune



### 4.3 Les missions du service

#### **Missions du service**

Les principales missions sont :

- De réaliser le contrôle de conception et de réalisation des installations neuves.
- De réaliser le contrôle de conception et de réalisation des installations existantes dans le cas des réhabilitations.
- De réaliser les diagnostics puis le contrôle périodique de bon fonctionnement des installations existantes,
- De gérer les relations entre le service et les usagers.

La réalisation de ces missions relève des prescriptions réglementaires en vigueur, notamment :

- Code de la santé publique \_article L 1331-11
- Code général des collectivités territoriales \_article 2224-8-III
- La loi LEMA du 30 décembre 2006
- Les arrêtés du 7 septembre 2009 modifiés par les arrêtés de Mars et Avril 2012

#### 4.4 Récapitulatif en chiffre des missions du 01/01/2019 au 31/12/2019

Missions contrôle SPANC	DIAG bon fonctionnement	DIAG Vente	Conception PC/Reab	Contrôle réalisation Pc/Reab	Total
Alboussière		2	2	5	9
Boffres		6	3	2	11
Champis		8	2	2	12
Charmes sur Rhône	9	9	7	5	30
Châteaubourg			2		2
Cornas		5	1	1	7
Guilherand-Granges					0
St Georges Les Bains	6	7	11	8	32
St Peray		9	13	11	33
St Romain de Lerps		2	9	7	18
St Sylvestre		3	4	1	8
Soyons		1	1	1	3
Toulaud		3	5	10	18
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>55</b>	<b>60</b>	<b>53</b>	<b>183</b>